

## Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Mars 2024

### Sommaire

#### Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives  
Non-approbation des substances actives  
Approbation des substances de base  
Non-approbation des substances de base  
Approbation des substances à faible risque  
Non-approbation des substances à faible risque  
Modifications des conditions d'approbation  
Prolongation de la période d'approbation

#### Evaluation de risque

Evaluations de risque des substances actives  
Evaluations de risque des substances de base  
Evaluations de risque des substances à faible risque

#### Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes  
Modifications des LMR  
Propositions de modifications des LMR

#### Règlementations diverses

#### Sécurité applicateur

#### Divers

### Approbation des substances actives, de base et à faible risque

#### Approbation des substances actives

• **trinexapac** (CAS 104273-73-6)  
Renouvellement de l'approbation de la substance trinexapac.  
Date d'approbation: 01/05/24  
Expiration de l'approbation: 15/12/2024  
>> [Lien](#)

#### Non-approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

#### Approbation des substances de base

• **hydroxyde de magnésium E528** (CAS 1309-42-8)  
Renouvellement de l'approbation de la substance de base hydroxyde de magnésium E528.  
Date d'approbation: 12/03/2024  
>> [Lien](#)

#### Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

#### Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

#### Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

#### Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

#### Prolongation de la période d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

### Evaluations de risque des substances actives

#### Evaluations de risque des substances actives

**glyphosate** (CAS 1071-83-6)  
L'EFSA et l'ECHA ont procédé à une évaluation des arguments scientifiques soulevés par des organisations non gouvernementales demandant la révision du règlement d'exécution (UE) 2023/2660 de la Commission renouvelant le approbation de la substance active glyphosate.  
>> [Lien](#)

**huile de clou de girofle** (CAS 8000-34-8)  
L'EFSA a effectué une évaluation des risques de la substance active Huile de clou de girofle.  
>> [Lien](#)

**dichlorprop-P** (CAS 15165-67-0)  
L'EFSA a effectué une évaluation des risques de la substance active dichlorprop-P et de son variant dichlorprop-P-2-ethylhexyl.  
>> [Lien](#)

**quinolin-8-ol** (CAS 148-24-3)  
L'EFSA a effectué une évaluation des risques de la substance active quinolin-8-ol.  
>> [Lien](#)

#### Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

#### Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

### Limites maximales de résidus

#### Evaluations des LMR existantes

**myclobutanil** (CAS 88671-89-0) - Article 12  
Les LMR existantes sur la substance active myclobutanil ont été évaluées par l'EFSA.  
>> [Lien](#)

#### Modifications des LMR

**azoxystrobine, flonicamide, isofétamide, méfentrifluconazole, métazachlore, pyriméthanol et sable quartzeux** (CAS 131860-33-8, 158062-67-0, 875915-78-9, 1417782-03-6, 67129-08-2, 53112-28-0, 1317-95-9)  
Règlement (UE) 2024/1078 de la Commission du 15 avril 2024 modifiant les annexes II et IV du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'azoxystrobine, de flonicamide, d'isofétamide, de méfentrifluconazole, de métazachlore, de pyriméthanol et de sable quartzeux présents dans ou sur certains produits (PPAM non concernées).  
>> [Lien](#)

**2,4-DB, iodosulfuron-méthyl, mésotrione et pyraflufen-éthyle** (CAS 94-82-6, 144550-36-7, 104206-82-8, 129630-19-9)  
Règlement (UE) 2024/1077 de la Commission du 15 avril 2024 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de 2,4-DB, d'iodosulfuron-méthyl, de mésotrione et de pyraflufen-éthyle présents dans ou sur certains produits  
>> [Lien](#)

**bispyribac, metosulam, oryzalin, oxasulfuron et triazoxide** (CAS 125401-75-4, 139528-85-1, 19044-88-3, 144651-06-9, 72459-58-6 )  
Règlement (UE) 2024/1076 de la Commission du 15 avril 2024 modifiant les annexes II et V du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de bispyribac, de metosulam, d'oryzalin, d'oxasulfuron et de triazoxide présents dans ou sur certains produits.  
>> [Lien](#)

**bifénazate** (CAS 149877-41-8)  
Règlement (UE) 2024/891 de la Commission du 22 mars 2024 modifiant les annexes II et V du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de bifénazate présents dans ou sur certains produits (dont PPAM).  
Aucun produit concernant du bifénazate n'est en revanche autorisé sur PPAM.  
>> [Lien](#)

**perchlorate**  
Règlement (UE) 2024/1002 de la Commission du 4 avril 2024 modifiant le règlement (UE) 2023/915 en ce qui concerne les teneurs maximales en perchlorate sur haricot.  
>> [Lien](#)

#### Propositions de modifications des LMR

**fluxapyroxad** (CAS CAS 907204-31-3) - article 6  
Une demande de fixation de LMR a été portée sur kaki et kaki japonais.  
>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

### Règlementations diverses

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

**Règlement d'exécution (UE) 2024/885** de la Commission du 20 mars 2024 [...] portant fixation des modes de prélèvement d'échantillons et des méthodes d'analyse pour le contrôle des teneurs en mycotoxines des denrées alimentaires en ce qui concerne le mode de prélèvement d'échantillons pour les herbes séchées, les infusions (produit séché), les thés (produit séché) et les épices en poudre.  
>> [Lien](#)

**Règlement d'exécution (UE) 2024/989** de la Commission du 2 avril 2024 concernant un programme de contrôle, pluriannuel et coordonné, de l'Union pour 2025, 2026 et 2027 destiné à garantir le respect des teneurs maximales en résidus de pesticides dans et sur les denrées alimentaires d'origine végétale et animale et à évaluer l'exposition du consommateur à ces résidus, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) 2023/731  
>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

### Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

### Divers

• **L'ITEIPMAI et le CRIEPPAM coorganisent un symposium technique le 14 mai 2024 sur la cécidomyie.**  
Ce symposium est à destination des producteurs, conseillers, chercheurs et acteurs de la filière lavandicole.  
>> [Lien](#)

• **PARSADA (Plan pour mieux anticiper le potentiel retrait européen de substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures)** : ouverture de l'appel à projets porté par FranceAgriMer  
>> [Lien](#)

• **L'EFSA vient de publier une nouvelle fiche de phytopharmacovigilance sur le Glyphosate**  
>> [Lien](#)

• **Liste des laboratoires officiels et reconnus en santé des végétaux mise à jour**  
>> [Lien](#)

• **Document relatifs aux autorisations de mise sur le marché (AMM)**: Note générale pour le dépôt des dossiers (formulaires Cerfa et notices à utiliser)  
>> [Lien](#)

• **Publication au Journal officiel du décret de prolongation d'un an du Certiphyto DENSA**  
Ces annonces prévoient notamment la suppression du conseil stratégique phytosanitaire dans sa forme actuelle.  
Pour les autres certiphytos (DESA, opérateur, conseil et vente), il n'y a aucun changement dans la procédure d'attribution et de renouvellement.  
>> [Lien](#)

• **Décision n° MEP/SAEF/VOLX/D/2024-05 relative aux modalités de mise en œuvre d'une aide aux investissements matériels dans les exploitations agricoles produisant des plantes à parfum, aromatiques et médicinales**  
>> [Lien](#)

• **Décision n° MEP/SAEF/VOLX/D-2024-06 relative aux modalités de mise en œuvre d'une aide aux investissements matériels dans les entreprises, à l'exclusion des entreprises de distillation**  
>> [Lien](#)

• **Décision n° MEP/SAEF/VOLX/D 2024-07 relative aux modalités de mise en œuvre d'une aide aux investissements matériels dans les entreprises de distillation de plantes à parfum, aromatiques et médicinales**  
>> [Lien](#)

• **Appel à contribution de la Commission européenne**: Importations de produits biologiques – liste des autorités et organismes de contrôle reconnus. Contribution ouverte du 09 avril 2024 au 07 mai 2024.  
>> [Lien](#)

• **Phytocontrol: De nouvelles réglementations pour le nickel**  
La commission européenne a publié la recommandation 2024/907 sur la surveillance du nickel dans les denrées alimentaires.  
>> [Lien](#)

• **PHYTEIS: Distance de sécurité ZNT et application des produits phytopharmaceutiques, décryptage !**  
ZNT, DSR, DSPPR... Plusieurs acronymes caractérisent les évolutions réglementaires en matière d'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des sensibilités. Focus sur celles ces distances de sécurité ? Sont-elles modifiables et dans quelles conditions ? Que signifient elles exigées en France.  
>> [Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par [iteipmai](#).

[iteipmai](#)  
3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou  
[www.iteipmai.fr](http://www.iteipmai.fr)

Avec le soutien de:



ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)